

Paris, le 4 octobre 2021

## L'AFB et l'Apec signent un partenariat pour accompagner et promouvoir l'emploi des cadres dans le secteur bancaire



**L'association Française des Banques (AFB) et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) signent un partenariat pour valoriser les opportunités d'emplois et sensibiliser les différents publics cadres aux métiers bancaires (jeunes diplômés, cadres actifs, demandeurs d'emploi...).**

Avec 68 % de salariés cadres<sup>1</sup>, le secteur bancaire est particulièrement concerné par la sensibilisation et l'information de ce public, comprenant les jeunes diplômés, les chercheurs d'emplois diplômés, ou encore les prescripteurs de l'emploi.

Par ce partenariat, l'AFB et l'Apec renforcent leur mobilisation à destination des cadres. Elles coordonneront leurs actions pour faire connaître les métiers et opportunités proposés par le secteur de la banque et faciliter la mise en relation avec les entreprises bancaires. Pour rappel, l'Apec accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel, que ce soit du premier emploi à la dernière partie de carrière. Elle a également pour mission d'accompagner les entreprises dans leurs recrutements et leur gestion des ressources humaines. Dans le cadre de ce

---

<sup>1</sup> Rapport « Emploi » AFB, juin 2021

partenariat, les deux associations seront particulièrement attentives aux difficultés de recrutements que rencontrent les entreprises de la banque. Enfin, ce partenariat permettra l'acculturation des conseillers de l'Apec à la diversité et la réalité des métiers du secteur bancaire, afin de les promouvoir au plus près des acteurs, sur tout le territoire.

Ce partenariat se concrétisera notamment par la mise en place d'évènements et d'ateliers de sensibilisation aux métiers de la banque co-animés par l'AFB et l'Apec, de job datings etc.

**Pour Maya Atig, Directrice générale de l'AFB :** « La banque est un employeur important, notamment de cadres, et agit de façon responsable. Chaque année, environ 40 000 personnes nous rejoignent, en majorité en CDI. Ce partenariat avec l'Apec est une bonne manière de valoriser nos métiers auprès de nombreux candidats, avec un large panel de profils, de compétences et d'expériences. »

**Pour Gilles Gateau, Directeur général de l'Apec :** « Dans un contexte de sortie de crise, et alors que la banque figure parmi les secteurs moteurs de l'emploi cadre, il nous paraît primordial d'accompagner au mieux les entreprises qui recrutent aujourd'hui. À travers ce partenariat, nous œuvrons, de concert avec l'AFB, afin de promouvoir les opportunités qu'offrent les entreprises de la banque et de favoriser l'insertion de l'ensemble des cadres, en particulier les jeunes diplômés, que nous savons particulièrement impactés dans leur recherche d'emploi. »

### À propos de l'Apec

Dans un contexte de reprise du marché de l'emploi, l'Apec est en première ligne pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Face aux difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

En savoir plus : [corporate.apec.fr](http://corporate.apec.fr)

#### Contact Apec

Mendrika Lozat : 06 74 94 76 24 - [mendrika.lozat@apec.fr](mailto:mendrika.lozat@apec.fr)

Tiffany Ikia-Dimi : [tiffany.ikia-dimi@apec.fr](mailto:tiffany.ikia-dimi@apec.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@Apecinfopresse](https://twitter.com/Apecinfopresse)

### À propos de l'AFB

L'AFB est l'organisation professionnelle qui représente 171 entités, banques commerciales essentiellement. Elle les représente dans le domaine social (convention collective de la banque signée en janvier 2000), et assure la négociation avec les organisations syndicales (convention collective, salaires, emploi, formation professionnelle...).

En savoir plus : <https://www.afb.fr/>

#### Contact AFB

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - [bdanton@fbf.fr](mailto:bdanton@fbf.fr)

Jenny SENSAU : 06 31 06 60 39 - [jsensiau@fbf.fr](mailto:jsensiau@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)